

Renseignements

Pr G. Quatrehomme

Gerald.QUATREHOMME@unice.fr

Faculté de Médecine de Nice
Laboratoire de Médecine Légale

☎ 04 93 37 76 82

Conditions d'admissions

- Etudiants ayant validé le D.U. de "Réparation juridique du dommage corporel" et le D.I.U. "Aptitude à l'expertise Médical" ou
- Titulaires du DESC de Médecine légale
 - lettre de motivation, C.V., justificatif du diplôme
- Chaque inscrit devra justifier d'avoir assisté à minimum 5 expertises en responsabilité médicale (judiciaires, administratives ou CCI). Chaque inscrit doit faire les démarches auprès des experts de sa région

Pré-inscription

unice.fr/faculte-de-medecine/fmc/inscription_et_tarifs

Organisation

Durée : 1 an

Enseignement théorique : 70 h

Enseignement dirigé : 35 h

Calendrier

Début des cours : janvier

Fin des cours : mai

Examen : juin

Effectif

40 étudiants

Lieux

Bordeaux, Amiens,
Issy-les-Moulineaux

Formation

Initiale : oui

Continue : oui

À distance : non

Expertises en accidents médicaux

Responsable scientifique : **Pr G. Quatrehomme**

Universités associées : Angers, Bordeaux, Lille

Objectifs

Cet enseignement a pour but de fournir les bases théoriques et pratiques nécessaires à l'élaboration des expertises en matière de responsabilité médicale à la demande des commissions de conciliation et d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux et des tribunaux.

Public concerné

- Médecins titulaires d'une thèse

Programme

1. Médecine légale et dommage corporel

Le droit des patients
Information et consentement
Obligation de moyen, faute, perte de chance
La faute d'organisation de service à l'hôpital
La faute pénale
Le dossier médical et l'accès au dossier
Les infections nosocomiales
Les responsabilités médicales

2. Droit médical

Civile droit commun
Pénale
Sécurité sociale et MSA
Fonction publique
Assurance de personne
Loi du 5 juillet 1985 (Badinter)

→ Contrôle des connaissances

Contrôle d'assiduité

Épreuves écrites :

- une épreuve écrite (notée sur 20) portant sur le droit médical, d'une durée totale de 2 heures
- une épreuve écrite de rédaction d'une discussion et d'une conclusion d'un dossier d'expertise en responsabilité médicale d'une durée de 3 heures 30 (notée sur 20)